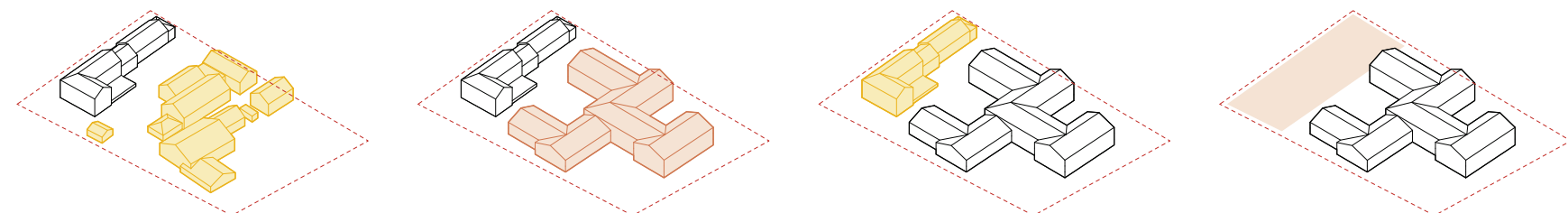


Plan de situation, 1:500

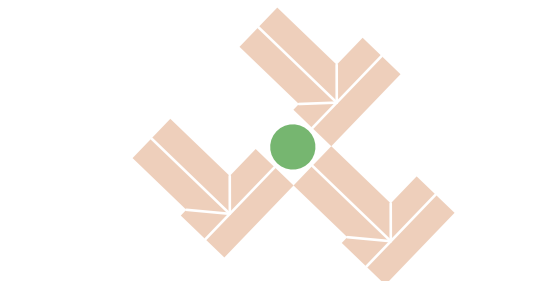


Phase 1
Démolition des bâtiments A, B et C
Maintenance du bâtiment D

Phase 2
Construction du nouveau bâtiment

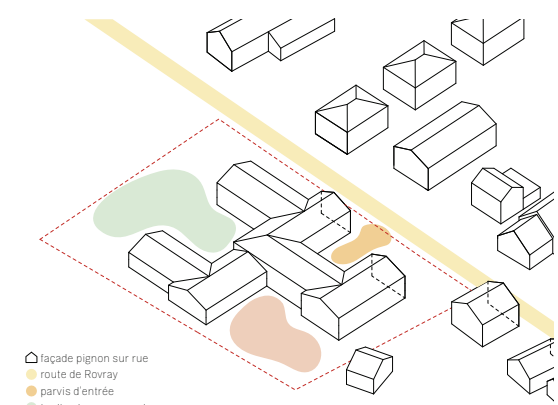
Phase 3
Déménagements des résidents dans le nouveau bâtiment
Démolition du bâtiment D

Phase 4
Finalisation des aménagements extérieurs



Concept

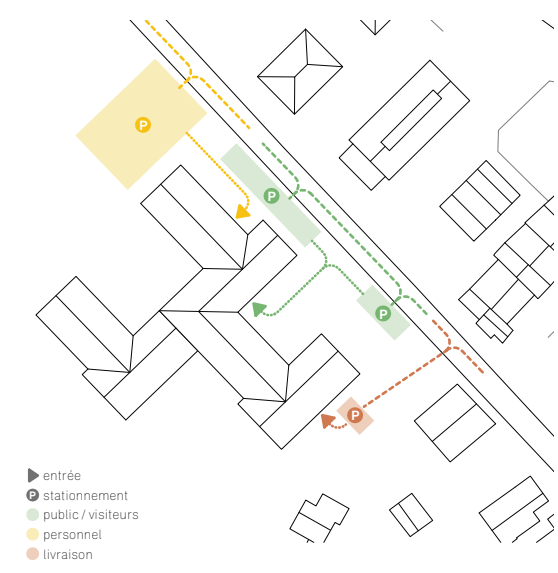
Le projet organise le programme du cahier des charges du nouvel EMS dans trois maisons. Ces maisonnettes sont liées par un espace de transition, lieu de rendez-vous, de détente mais aussi de circulation pour tous les usagers. Les articulations en plan et en coupe donnent l'illusion à l'échelle urbaine de plusieurs corps de bâtiment. Il peut être expérimenté comme un tout ou bien plusieurs entités par exemple pour isoler une unité rendant l'exploitation très fonctionnelle.



- ☐ façade pignon sur rue
- ☐ route de Rovray
- ☐ parvis d'entrée
- ☐ jardin des promenades
- ☐ jardin potager

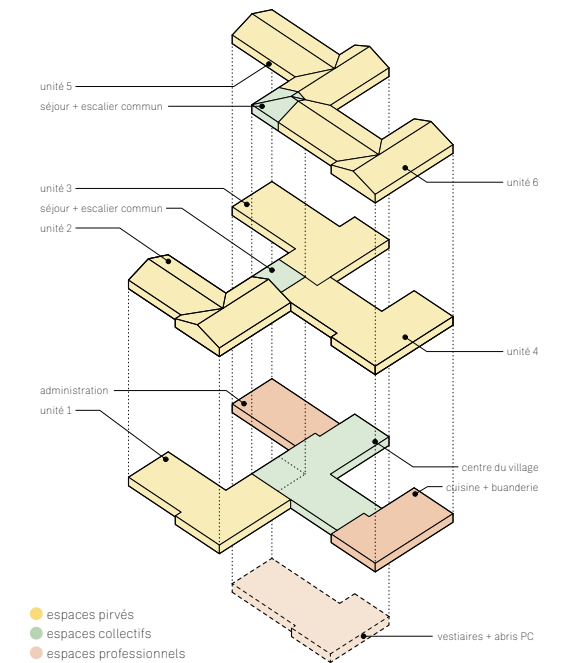
Implantation, volumétrie

La forme hybride recherche des alignements avec le bâti existant pour créer des vides de qualité et présenter des pignons à l'échelle du contexte environnant. La typologie de bâtiment articulé génère des cours caractérisées, ouvertes sur la ville et/ou le grand paysage. Il est implanté dans la parcelle de façon à garantir le fonctionnement de l'EMS durant le chantier. L'aile sud, sur 2 niveaux permet un éclairage optimal du parc arboré, des façade et joue aussi le rôle de filtre entre la rue et le jardin.



Accès

Les accès au bâtiment se font au nord-est de la parcelle, depuis la Route de Rovray. Les visiteurs et résidents accèdent au sas de l'entrée principal par le parvis minéral. Ce dernier est partiellement couvert de façon à créer un espace protégé des intempéries au droit de l'entrée. Les dimensions de cette cour permettent à un minibus de manœuvrer aisément pour déposer les résidents. Trois emplacements de bus sont prévus sur un côté de la place. Les vingt stationnements pour les visiteurs sont quant à eux répartis le long de la route, de part et d'autre du parvis. Les bureaux du pôle administratif disposent de leur propre accès, le long d'un chemin piéton en contre allée, directement relié au parking des employés, comprenant 29 places pour les automobiles, dix places motos ainsi que dix places vélo. Un accès pour les livraisons est aménagé à l'autre extrémité de la parcelle, au droit de l'aile accueillant la buanderie et la cuisine. Une plate-forme logistique permet l'accès à un quai de chargement couvert directement connecté aux cuisines.



Organisation, programme

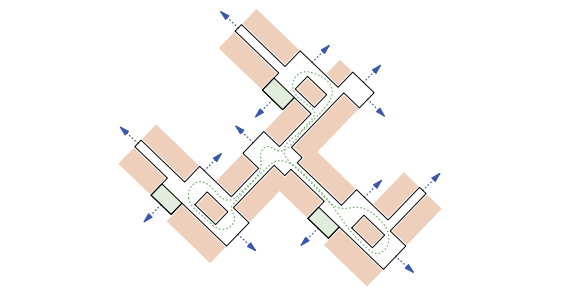
Au rez, le centre du village se développe au cœur du bâtiment et s'ouvre sur trois espaces extérieurs se distinguant par leur situation, leur orientation et leur organisation. Les locaux de services et d'activité s'orientent eux vers le parvis d'entrée, en relation avec l'espace public. La cafétéria et le kiosque sont parties intégrantes de ce centre, à proximité de l'escalier principal et des terrasses aux abords du parc. Le restaurant et la salle polyvalente occupent un généreux espace traversant entre le parvis et les jardins potagers. La position et la configuration de la salle polyvalente, en relation étroite avec le restaurant et avec l'espace public, permet d'imaginer des aménagements évolutifs suivant les usages. Les programmes professionnels et locaux technique au rez sont situés dans des ailes distinctes : l'administration est proche de la rue et du parking des employés, tandis que la buanderie et la cuisine sont proches de la zone de restauration, et adossées à une plate-forme technique directement accessible depuis la rue.

Afin d'optimiser la répartition du programme au sein du bâtiment, une unité de vie est installée au rez, bénéficiant d'un rapport direct au jardin tout en étant mis à distance des résidents par des dispositifs paysagers. Au sous-sol se trouve l'abri PC, les locaux techniques ainsi que les vestiaires pour les employés.

Dans les étages, les cinq unités sont organisées selon un principe commun ayant pour optique de respecter l'intimité des résidents tout en leur permettant de bénéficier d'espaces semi-privés de qualité, largement ouverts sur l'extérieur et jouissant de vues imprégnables sur les aménagements extérieurs et le grand paysage. Ces derniers sont organisés de façon à ce que séjour, salle à manger et loggia soient triplement orientés formant un ensemble facilement appropriable par les résidents. La grande qualité de lumière naturelle ainsi que l'ambiance définie par l'utilisation simple des matériaux facilite la prise de repères spatiaux. Les portions de couloir au sein des unités sont de courtes, et chaque unité dispose d'un ascenseur et d'un escalier arrivant directement en son centre.

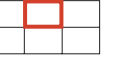
Les chambres sont regroupées en «grappes» de façon à pouvoir communiquer. La dimension de leur pièce principale autorise plusieurs types d'aménagements, dispositif propice à la personnalisation par les résidents de leur lieu de vie. Il est aussi possible d'adapter le mobilier selon le degré de soutien nécessaire à l'évolution de leur situation personnelle.

À la rencontre des unités de vie se trouve un espace de transition et palier d'étage, où arrivent l'escalier et le monte-charge, mais aussi un séjour commun et l'accès aux unités de soins. Largement ouvert sur le parc arboré, cet espace opère une transition bienvenue entre l'ouverture des espaces collectifs et l'intimité requise dans les unités de vie.

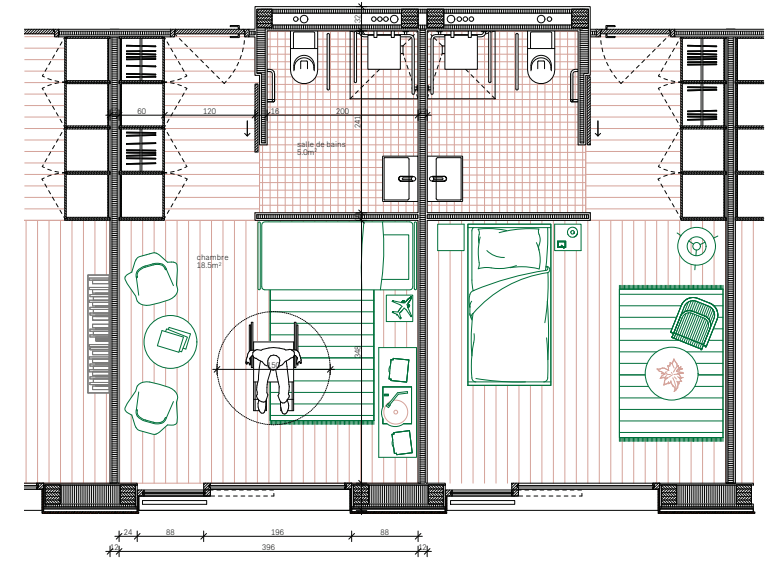


Circulation intérieure et vues

Les déplacements au sein d'un étage se veulent fluides et sécurisants. Ils sont pensés comme une balade ponctuée de divers événements, d'espaces de détente et de repos, intérieurs et extérieurs. La synergie entre unités invite les habitants comme le personnel encadrant à déambuler d'un espace de vie à l'autre pour y rencontrer d'autres résidents ou juste appréhender le paysage sous un autre angle. Il est alors possible de marcher plus ou moins longtemps, en circulation continue, suivant l'énergie et le besoin de chacun, sans jamais pouvoir se perdre puisque l'on revient à coup sûr au grand palier d'étage commun aux trois unités.

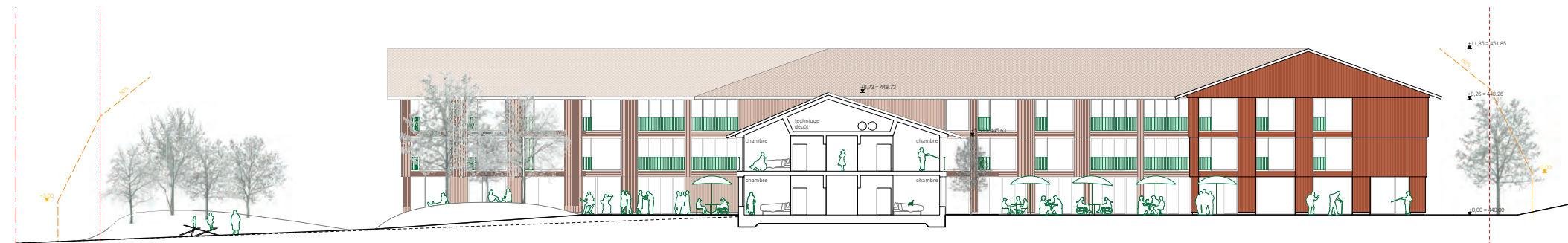


Plan d'unité de vie, 1:100

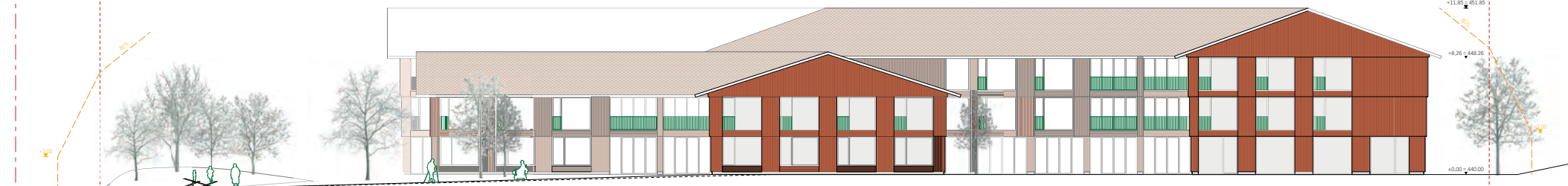


Plan de chambre d'hébergement, 1:50

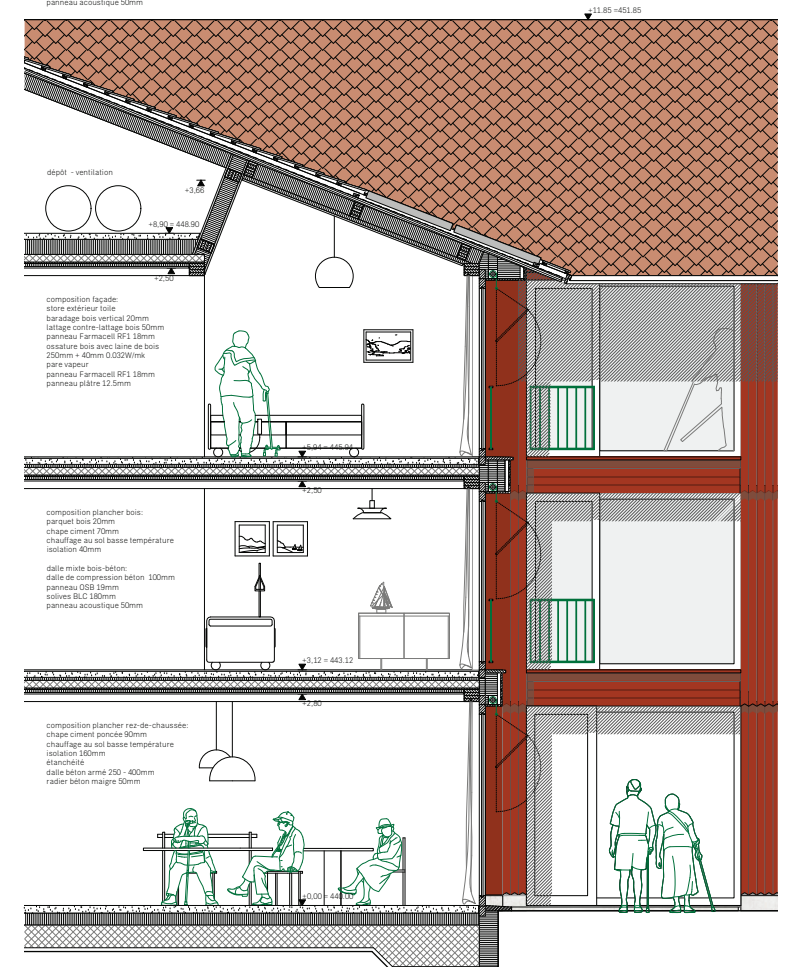
composition toiture :
lattes - couverture 220mm
tuiles photovoltaïque & soiture thermique
contre lattes
sous-couverture 3 pils 40mm
pare-vapeur
chevrons 240mm
isolation 220mm
dalle de compression béton 100mm
panneau OSB 18mm
solives BLC 180mm
panneau acoustique 50mm



Coupe, 1:200



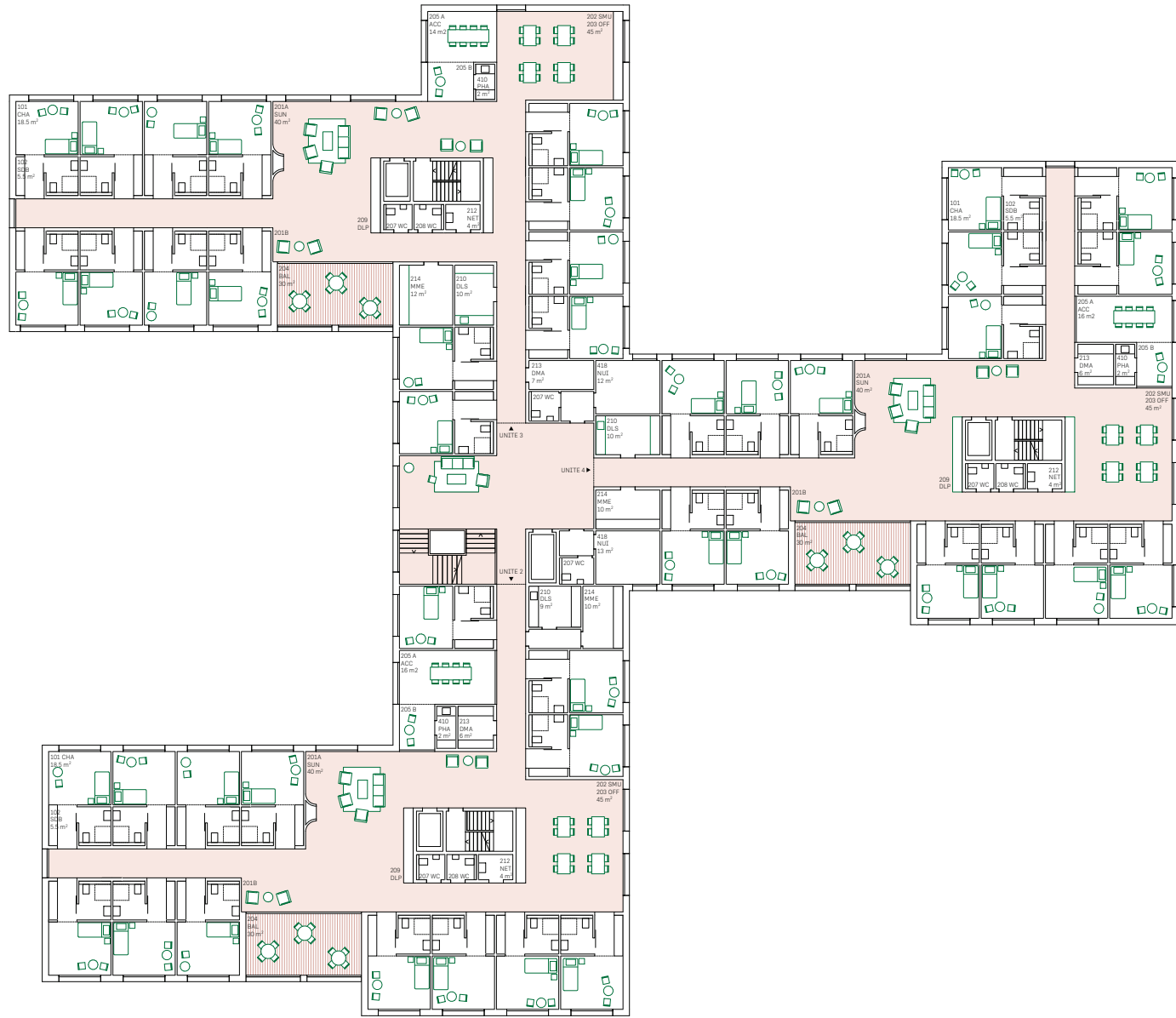
Façade sud-ouest, 1:200



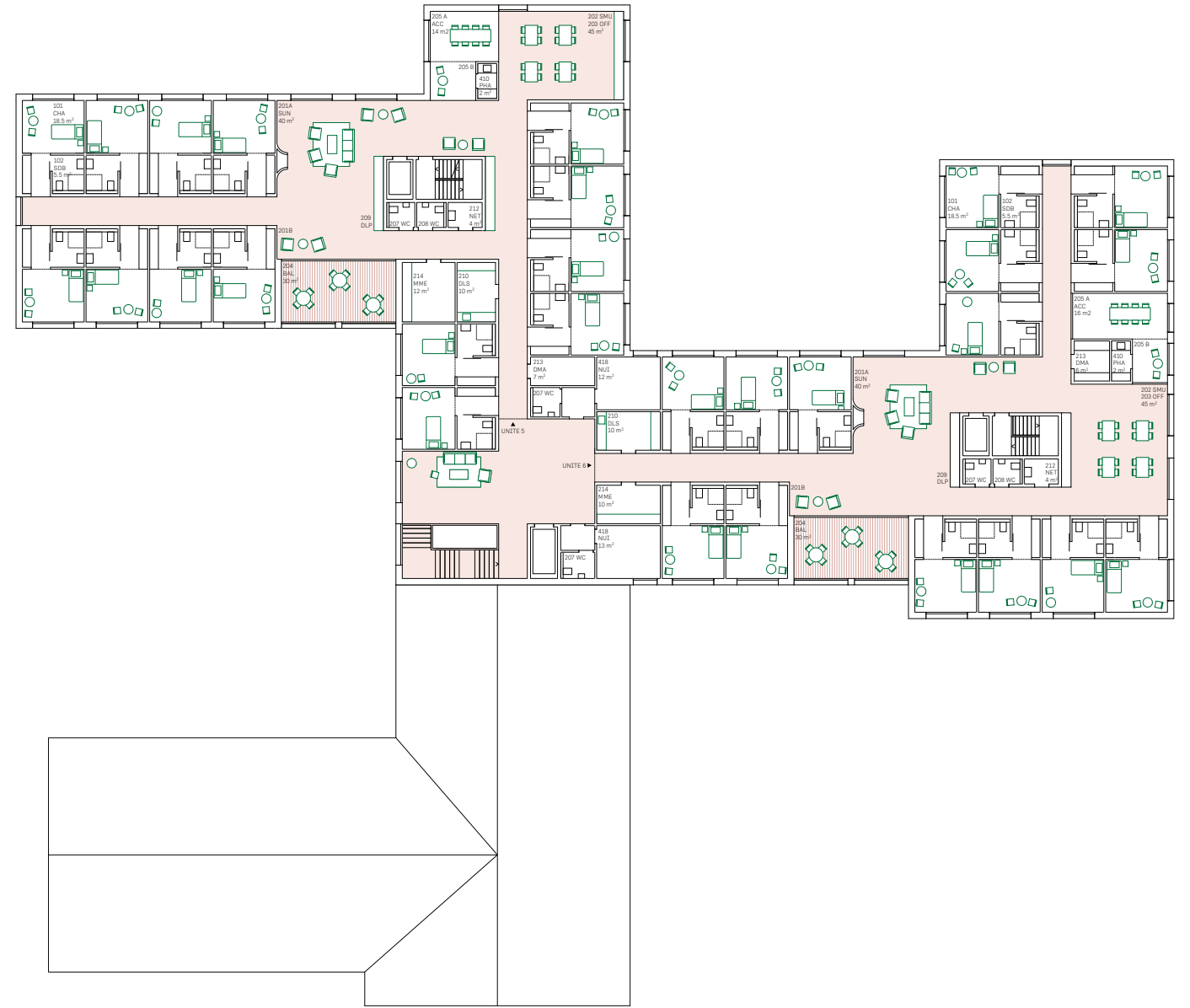
Coupe-élévation, 1:50

0 1.25 m

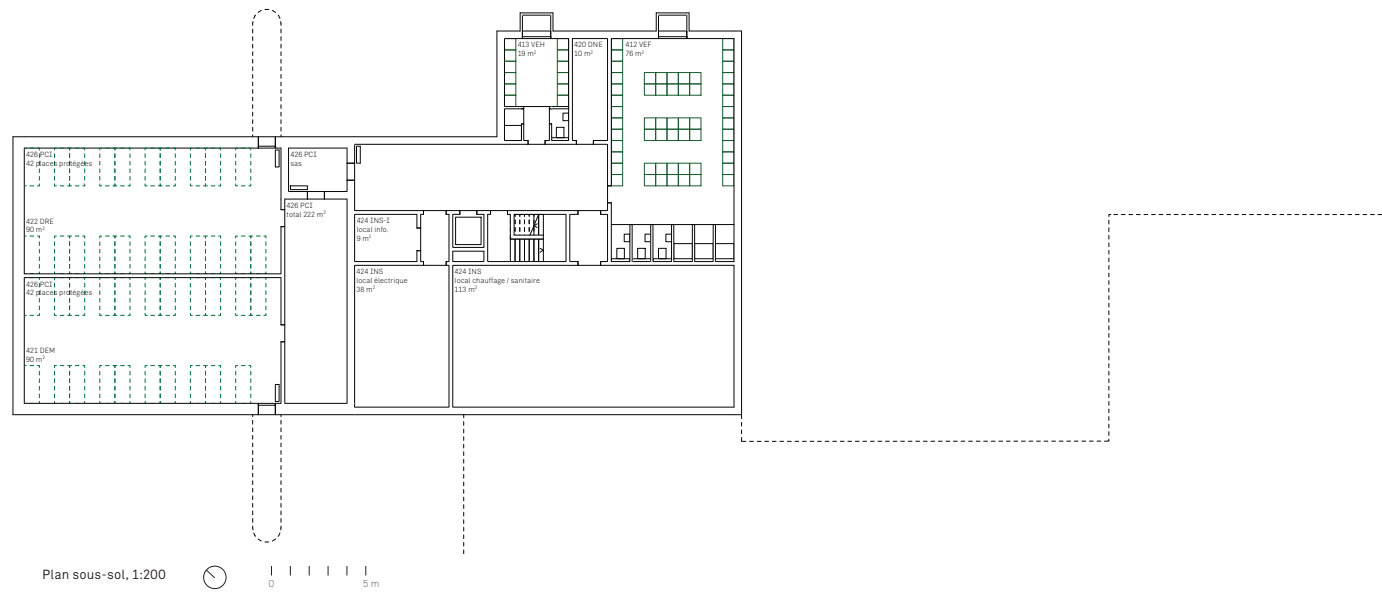




Plan 1^{er} étage, 1:200



Plan 2^{ème} étage, 1:200



Plan sous-sol, 1:200



Coupe, 1:200

